Conseil des droits de l’homme

29éme Session du Groupe de Travail de l’Examen Périodique Universel

Examen du Mali

**Intervention de l’Autriche**

L’Autriche souhaite la bienvenue à la délégation du Mali et les remercie pour la présentation du rapport national.

Nous félicitons le gouvernement du Mali pour ses efforts en matière de droits de l'Homme en dépit des nombreuses menaces sécuritaires auxquelles il doit faire face.

Nous saluons en particulier l’adoption d’une politique nationale sur les droits de l’homme.

Par ailleurs, nous soulignons l'importance d'un renforcement rapide de l'Etat de droit et de l’indépendance de l’autorité judiciaire qui sont essentiels pour mettre fin à l'impunité pour des violations des droits de l'Homme. Bien que le Mali ait accepté les recommandations de l'EPU, concernant l'ouverture d'enquêtes effectives et impartiales, et la traduction des auteurs en justice, aucune n'a été clôturée à ce jour et l'accès à la justice reste difficile.

La persistance des discriminations à l’égard des femmes et des violences basées sur le genre, demeure une préoccupation importante pour l’Autriche. Les victimes de ces formes de violence devraient pouvoir obtenir la justice et la réparation en toute circonstance.

Enfin, Autriche encourage le Gouvernement Malien de prendre en compte les recommandations de la société civile en considérant le projet de loi des défenseurs de droit de l’homme.

Dans ce contexte l’Autriche recommande au gouvernement Malien de:

* Diligenter toutes les mesures nécessaires pour lutter contre l’impunité des auteurs des graves violations des droits humains et du droit humanitaire international, et garantir l’accès des victimes à la vérité, à la justice et aux réparations ;
* Harmoniser sa législation afin d’éliminer la discrimination à l’égard des femmes ;
* Mettre en œuvre le projet de texte visant à dépénaliser le délit de presse, qui consiste en une avancée nécessaire dans la promotion des médias libres au Mali ;
* Renforcer les efforts pour garantir la protection et le bien-être des enfants, surtout en ce qui concerne le recrutement et la réintégration d'enfants soldats ainsi que l’éducation.

Je vous remercie vivement.